



Mairie de Barjac (Gard)

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Barjac le 13 avril 2026

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Lundi 27 avril 2026 à 17h – Mairie de Barjac Salle du Conseil municipal

Ordre du Jour :

Approbation du PV du 24 janvier 2026

Approbation du PV du 21 mars 2026

1°) Règlement intérieur du Conseil municipal

2°) Fixation du nombre des membres du Conseil d'administration du CCAS

3°) Election des représentants du Conseil municipal au conseil d'administration du CCAS

4°) Commission des impôts directs

5°) Commissions consultatives

6°) Désignation de la Commission de contrôle de la liste électorale

7°) Délégués à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) auprès de la Communauté de communes Cèze Cévennes

8°) Désignation d'un référent Défense

9°) Désignation d'un référent CNAS

10°) Désignation d'un délégué Communes forestières et d'un suppléant

11°) Désignation d'un référent Plan Intercommunal de sauvegarde (PICS) auprès de la Communauté de communes Cèze -Cévennes

12°) Attributions de subventions aux associations 2026

13°) Adhésion à la fondation du Patrimoine

14°) Achat des terrains de Madame Liliane Marron

15°) Approbation du Compte financier unique du Budget principal

16°) Approbation du Compte financier unique du Budget assainissement

17°) Approbation du Compte financier unique du Budget cinéma

18°) Approbation du Compte financier unique du Budget maison de santé

19°) Approbation du Compte financier unique du Budget zone d'activité

20°) Affectation du résultat 2025- Budget principal

21°) Affectation du résultat 2025- Budget assainissement

22°) Affectation du résultat 2025- Budget cinéma

23°) Affectation du résultat 2025- Budget maison de santé

24°) Affectation du résultat 2025- Budget zone d'activité

25°) Vote des taux de fiscalité

26°) Approbation du Budget principal 2026

- 27°) Approbation du Budget assainissement 2026
- 28°) Approbation du Budget cinéma 2026
- 29°) Approbation du Budget maison de santé 2026
- 30°) Approbation du Budget zone d'activité 2026
- 31°) Subvention d'équilibre du budget principal aux budgets annexes de l'assainissement, du cinéma, de la maison de santé et au budget autonome du CCAS
- 32°) Mesures compensatoires de défrichement en forêt communale relevant du régime forestier
- 33°) Compte rendu des délégations du Maire
- 34°) Questions diverses

Le Maire
Edouard CHAULET,

The image shows a handwritten signature in blue ink that reads "E. Chaulet". The signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE BARJAC" at the top and "GARD" at the bottom, with a central emblem featuring a landscape scene.